

## DIAPOSITIVE NUMÉRO 9

### ACCORD

1973

- Échange en franchise des produits industriels
- Réduction des tarifs sur les produits agricoles
- Ententes spéciales concernant l'acier et les pêches
- Comité de gestion ministériel

### TEXTE

. L'Accord a permis d'éliminer en quatre ans les tarifs auxquels étaient assujettis les produits industriels, d'un côté comme de l'autre.

. Les pâtes et papiers ont constitué l'exception; dans ce cas, la réduction des tarifs a été échelonnée sur dix ans.

. Le programme de sécurité sociale de la Suède, l'un des plus complets au monde, n'a pas été touché par cet accord; en fait, le renforcement de l'économie suédoise a permis de consacrer davantage de ressources à ce programme vital.

. Les programmes sociaux du Canada ne seront pas sacrifiés; tout comme ceux de la Suède, ils s'en trouveront consolidés.